

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

Monsieur le Rédacteur,

L'un de ces jours, pendant l'averse, je voyais une pauvre dame fort empêtrée de son manteau et de son parapluie, recevant dans la châssière le décharge d'un tuyau de nochière dont le bec recourbé projetait l'eau violemment à dix centimètres au-dessus d'une goulotte placée fort inutilement sous le trottoir.

Cela m'a rappelé l'article publié dernièrement dans votre journal, qui définissait les goulottes des conduites d'eau au-dessus desquelles l'eau passe.

Cette définition est restée vraie dans bien des cas, car j'ai compté dans certains rues plus de trois de ces goulottes ou bouchées, ou mal emmanchées, c'est-à-dire sans utilité.

J'appelle sur cette irrégularité l'attention de la Commission de la voirie, je sais sur qu'un simple avis aux propriétaires suffirait pour qu'ils remédiasent à ces négligences.

Vous me direz peut-être que je m'arrête à des détails. J'en conviens, mais qui sont en général les règlements de voirie, sinon des règlements de détails, et n'est-ce pas l'exécution de ces détails qui fait la bonne et agréable viabilité d'une ville.

Agrez, Monsieur le Rédacteur, etc. Un abonné. Roubaix, le 9 janvier 1877.

Faits Divers

— AFFAIRE BILLOIR. — L'affaire Billoir semble depuis mercredi, devoir entrer dans une nouvelle phase; d'après les renseignements que l'on nous communique, l'assassin aurait dans l'interrogatoire d'hier, répondu d'une façon formelle et catégorique sur divers points d'une importance extrême, que les interrogatoires précédents n'avaient pas éclaircis. On se souvient que le jour de ses aveux, il avait repoussé bien loin toute idée de préméditation, mettant sur le compte d'un mouvement de colère la mort de sa maîtresse. Il persiste dans ses déclarations premières; en ce qui concerne la discussion qui a précédé le crime, mais il est devenu plus explicite sur les moyens d'exécution.

La mort de la malheureuse femme Le Mauch aurait été occasionnée, non point par un coup de pied, mais par un coup de tranchet que l'on a retrouvé dans la chambre. Cet instrument lui aurait fait dans la région basse du cœur une blessure qui a déterminé la mort d'une manière instantanée. Ainsi s'expliquerait la nécessité dans laquelle Billoir s'est trouvé, pour faire disparaître les traces de cette blessure, de couper sa victime en morceaux et d'en disperser les intestins et le cœur.

Enfin, un autre aveu qui va sans doute avoir une influence énorme sur l'issue des débats, aurait encore été fait par le sous-officier.

Les tronçons de la victime n'ont point été transportés en deux voyages, ainsi que l'affirmait la déclaration première, mais bien en un seul, et Billoir, pour accomplir cette expédition nocturne, aurait pris un aide qui aurait été précédemment un amant de la malheureuse victime. L'attitude de Billoir dans sa prison est morne et abattue, il a des accès d'émotion fréquents, et lorsqu'il le gagnent, il pleure à chaudes larmes. Il lit du ce moment les voyages de Dumont d'Urville. On nous affirme qu'il a écrit dans la journée à M^r Lachaud, pour prier l'éminent avocat de se charger de sa défense.

— LE MEURTRE DE L'AVENUE DE CHOISY-LE-ROI. — Dans le courant de la nuit de mercredi un habitant de Choisy-le-Roi (près Paris) en rentrant chez lui, trouva étendu au milieu de la route de Choisy, le corps d'un homme baignant dans son sang.

M. T... alla prévenir immédiatement le chef de l'octroi de la barrière de Choisy, qui envoya ses hommes munis d'une lanterne et d'un brancard.

Un des douaniers reconnut le corps comme étant celui d'un sieur Martin, ouvrier âgé de cinquante ans, habitant Choisy-le-Roi.

On alla chercher un médecin de suite, et à force de soins on parvint à ranimer le blessé.

Le docteur a constaté de nombreuses traces de blessures faites avec un instrument contondant; de plus, deux côtes de la poitrine étaient enfoncées.

L'assassin qui, dit-on, s'était déjà, pendant cette journée, disputé à diverses reprises avec la victime est un homme marié père de trois enfants.

Il a été placé immédiatement sous les verrous.

— LES INONDATIONS A LONDRES. — Voici quelques renseignements sur les inondations à Londres.

Une grande partie de la section sud de Londres est submergée. La Tamise a débordé à Blackfriars, à Lambeth, notamment à Nine-Elms. Des quartiers entiers sont envahis par l'inondation. Il y a une rue appelée Southampton Street où l'eau a pénétré jusqu'au second étage des maisons; des milliers de familles ont perdu leur mobilier et ont dû être recueillies par la charité publique qui distribue des secours.

La station de Vauxhallbridge n'est abordable qu'en bateau. Ce qu'il y a de plus lamentable, c'est que la plupart des habitations de ces quartiers ouvriers sont mal construites, et les eaux, en pénétrant dans les caves, ont mis gravement en danger des centaines de cottages.

Les jolis villages de Barnes et de Hammersmith sont menacés.

LES MARSOUINS EN FRANCE.

La Gazette du Midi raconte qu'une chasse tout à fait inusitée a eu lieu, samedi dernier, dans les eaux de Morgiou. Une bande de marsouins avait été signalée dans ces parages. Dès son apparition, les patrons pêcheurs abandonnèrent, pour la poursuivre, leurs filets déjà pleins de poissons. Soixante-cinq marsouins ont été capturés. Les pêcheurs n'en ont laissé échapper que deux.

Le moins pesant de ces cétacés pesait trois quintaux, les plus gros de douze à quinze. L'un de ces marsouins avait dans le ventre un petit de la longueur d'un bras d'homme. Ce n'est ni sans peine ni sans danger que ces captures ont été opérées; un pêcheur a été blessé douloureusement la main droite, dont il ne pourra plus se servir avant quinze jours; un autre souffre d'une forte contusion au bras; un troisième a été lancé à l'eau, mais a pu en être retiré au moment où il allait se noyer.

— LES INONDATIONS EN BRETAGNE. — On signale de fortes inondations sur plusieurs points du département des Côtes-du-Nord. A Guisamp, le faubourg Sainte-Croix est couvert de 50 à 60 centimètres d'eau. Un grand nombre de pauvres habitants de ce faubourg ont été obligés de se réfugier dans la ville. La rivière le Trieux a atteint une largeur de plus de 40 mètres. Jusqu'à présent, aucun accident n'est signalé.

A Jugon, quarante maisons sont inondées, mais là aussi, il n'y a heureusement eu que des pertes matérielles.

RECENSEMENT DES CHEVAUX.

C'est le 15 janvier prochain qu'expirera le délai prescrit par la loi pour le recensement général des chevaux et des juments âgées de plus de six ans, ainsi que des mulets et mules ayant plus de quatre ans, l'âge se comptant du 1er janvier de l'année de la naissance.

Des instructions viennent à cet effet d'être adressées par les préfets aux maires de toutes les communes de France. Un registre spécial, déposé dans chaque mairie, comprendra les noms prénoms et domiciles des propriétaires des chevaux; juments, mules et mulets; le nombre d'animaux de ces espèces et de tout âge appartenant à chaque propriétaire et le signalement détaillé de ceux qui auront atteint l'âge prescrit par la loi.

Un certain nombre de personnes s'obstinent à ne point donner aux maires les indications nécessaires, dans la crainte de ne pouvoir, à la suite de leur déclaration, vendre les animaux qu'elles possèdent.

Pour calmer de semblables inquiétudes, il suffira de faire remarquer que le recensement dont il s'agit est purement et simplement une mesure d'intérêt général et qui n'apporte aucune restriction au droit de propriété et aux transactions dont les animaux recensés peuvent être l'objet.

— On mande de Blois : Dimanche, au moment où la foule sortait du théâtre, une scène sanglante avait lieu. Deux ouvriers sortant du théâtre, étaient entraînés de discuter entre eux pour décider où ils iraient finir leur soirée, lorsqu'un troisième personnage, ouvrier cordonnier, intervint brutalement, voulant s'imposer malgré la volonté de l'un d'eux, ouvrier couvreur; ce dernier même, dit-on, se serait emporté violemment, saisissant le malcontent interlocuteur et le menaçant de le frapper à coups de pied, s'il ne se retirait pas immédiatement.

L'ouvrier cordonnier sembla obéir à cette injonction; mais, au lieu de rentrer paisiblement à son domicile, qui était proche de l'endroit où se passait cette scène, il changea vivement de costume, quitta son chapeau et ses habits, prit une casquette et une blouse, et se saisissant d'un tranchet, il s'élança sur la place Louis XII, où il avait laissé peu d'instants auparavant l'ouvrier couvreur qui l'avait menacé.

Une fois en face de lui, et sans proférer une parole, il tira de dessous sa blouse ce terrible instrument et le frappa de deux coups violemment portés, l'un au cœur, l'autre à la gorge.

Les nombreux témoins de cette horrible scène croyant d'abord à une blessure légère se précipitèrent sur ce forcené qui menaçait de son tranchet ceux qui voulaient l'arrêter; pendant ce temps, la malheureuse victime, jeune homme de seize ou dix-sept ans, faisait encore quelques pas puis allait tomber inanimé au milieu de la foule stupéfaite.

L'assassin qui, dit-on, s'était déjà, pendant cette journée, disputé à diverses reprises avec la victime est un homme marié père de trois enfants.

Il a été placé immédiatement sous les verrous.

— LES INONDATIONS A LONDRES. — Voici quelques renseignements sur les inondations à Londres.

Une grande partie de la section sud de Londres est submergée. La Tamise a débordé à Blackfriars, à Lambeth, notamment à Nine-Elms. Des quartiers entiers sont envahis par l'inondation. Il y a une rue appelée Southampton Street où l'eau a pénétré jusqu'au second étage des maisons; des milliers de familles ont perdu leur mobilier et ont dû être recueillies par la charité publique qui distribue des secours.

La station de Vauxhallbridge n'est abordable qu'en bateau. Ce qu'il y a de plus lamentable, c'est que la plupart des habitations de ces quartiers ouvriers sont mal construites, et les eaux, en pénétrant dans les caves, ont mis gravement en danger des centaines de cottages.

Les jolis villages de Barnes et de Hammersmith sont menacés.

La gare de South-Eastern railway a

subi d'énormes dommages. Malgré les rafales de ces trois derniers nuits, il n'y a eu aucun dégât au Palais de Cristal.

— UNE BONNE PRISE. — Pendant la nuit de lundi, d'audacieux malfaiteurs s'étaient introduits dans l'allée de la maison n° 42, rue de Rambuteau à Paris, en poussant un bouton placé à la porte d'entrée de la maison, qui n'a pas de concierge. Ils avaient ensuite fracturé les deux portes de l'allée donnant dans la boutique de M. Cardinal, marchand d'habits, de montres, bijoux, etc.

Après avoir fait main basse sur les bijoux et les montres de l'étalage, et vidé les tiroirs renfermant de l'argent et des marchandises, les malfaiteurs échangeaient leurs vieux vêtements contre des habillements neufs pris dans le magasin.

Ce fut un locataire, en sortant le matin à sept heures, qui s'aperçut le premier de ce vol audacieux.

Il prévint M. Cardinal; celui-ci se rendit aussitôt chez le commissaire de police, rue Beaubourg, pour faire sa déclaration.

Mais, aux premiers mots, M. le commissaire de police Geoffroy de Rosemont l'arrêta.

— Nous savons; on vous a dévalisé cette nuit, rue de Rambuteau.

— Vous savez...

— Oui; et même les voleurs sont arrêtés, il y a déjà plus de flex heures; on va vous rendre tous les objets volés, l'argent et les habits.

Le marchand était abasourdi. Cependant le commissaire de police disait vrai.

Voici comment les choses se sont passées : M. Coste, inspecteur de police du quartier des Arts-et-Métiers, était depuis quelque temps à la recherche d'un repris de justice des plus dangereux, connu sous les noms de Beausson, dit Germain, dit Ernest, dit Dupont.

L'inspecteur Coste avait découvert, la veille au soir, le domicile de cet individu, passage Petit. Connaissant les façons de travailler du repris de justice, il résolut de passer la nuit dans l'hôtel avec deux de ses collègues afin de le pincer au retour d'une expédition nocturne.

Mais, au lieu de le prendre seul, les agents de la sûreté eurent la chance de mettre encore la main sur deux autres malfaiteurs qui venaient de s'enfermer avec Beausson, dans sa chambre, pour se partager les bijoux et objets volés deux heures auparavant.

Lorsque les agents eurent fait ouvrir par le loqueur la porte du garni, les trois voleurs avaient étalé sur la table de la chambre tous les bijoux. Ils furent arrêtés si rapidement qu'ils ne purent songer à faire de la résistance. On les conduisit chez le commissaire de police, rue Beaubourg, où ils durent déposer les vêtements volés et reprendre leurs habits que M. Cardinal avait rapportés.

Le négociant a été également remis en possession de tous les autres objets volés.

On nous écrit de Paris le 11 janvier 1877 :

Les meneurs du marché profitent du répit que leur laisse la sage lenteur des plénipotentiaires à Constantinople pour pousser les fonds publics, Français et Italiens.

Ils ont fait clocher le 5 0/0 à 106.40; le 3 0/0 à 71.45 et le 5 0/0 Italien à 70.80; et ce ne sont pas les cours les plus élevés de la journée.

Les valeurs ne suivent pas ce mouvement assez peu justifiable, tant que les espérances pacifiques peuvent être déçues.

L'Est algérien est l'objet de demandes suivies. Le voilà, à 505, en route pour des cours plus élevés, motivés par la certitude d'un revenu minimum de 30 francs garanti par l'Etat.

Les lecteurs de ce journal, qui ont arrêté leurs obligations Orléans à Châlons, et Lille à Valenciennes, contre des actions de l'Est algérien, aussitôt qu'il leur a été indiqué, s'en sont bien trouvés; il continuera à être avantageux jusqu'à ce que ces obligations soient descendues bien au-dessous de leurs cours actuels.

Pas de changement dans les cours des valeurs russes. Les actions des Compagnies de Tramways sont offertes; les Tramways Nord à 375 et les Tramways Sud à 675.

Ces derniers subissent un vif mouvement de recul le jour, évidemment peu éloigné, où il sera fait appel du troisième quart sur leurs actions.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, ce matin : « Le XII^e siècle s'attache à réfuter les assertions de ceux qui veulent présenter MM. Gambetta et Jules Simon, comme « deux frères ennemis. » Il traite ces assertions de fausses et de ridicules.

« Voici la conclusion de l'article : « L'on n'ignore pas, que depuis quelques années, le parti républicain a cessé d'être utopiste; il a délaissé la politique du rêve pour la politique des résultats; et c'est surtout aux sages conseils de MM. Jules Simon et Gambetta, qu'est due cette heureuse transformation. Or, s'il était possible, et nous le nions par avance, que l'un d'eux eût changé et cessé de pratiquer cette sage politique, qu'est-ce que cela prouverait? Le parti républicain n'accorde qu'un médiocre intérêt aux considérations de personnes; si ne se préoccupe que de l'intérêt supérieur du pays, et les moyens qu'il a employés depuis quelques années à le servir, lui ont trop bien réussi pour qu'il en change ».

« A l'occasion d'une révélation faite par le correspondant parisien du Journal de Rouen, relativement à la question des condamnés par contumace pour faits relatifs à la Commune, la République française fait les réflexions suivantes : »

« M. J. Simon veut que les promesses faites par M. Dufaure, et les promesses contenues dans la lettre de M. le Président de la République aboutissent à des résultats sérieux. Il veut, puisqu'on a parlé de grâces abondantes dont le nombre et l'efficacité devaient étonner les partisans de l'amnistie eumêmes, il veut qu'en effet tous ceux qui sont dignes de profiter des mesures de clémence soient mis à même de rentrer dans leurs familles et de redevenir de bons serviteurs de la patrie. Il ne pense pas que l'on doive craindre de trop rassurer la population parisienne. Il souhaite que les paroles données soient légalement tenues, que les engagements pris devant la majorité de la Chambre des députés, soient loyalement exécutés. »

Petite bourse du soir : 3 0/0 71,45 40,45. 5 0/0 106,42 1/2 33 3/4 40. Turc 12,15 11,75 87 1/2. Extér. 14 9/16. Egypte 254,37 252,50 253,12. Banque Ott. 383 75 381,25. Italien 70,60 55,75.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Strasbourg, 11 janvier. M. Schnéegans, candidat autonomiste, a été élu député au Parlement allemand, dans la circonscription de Saverne. M. Nessel, également autonomiste, a été élu dans la circonscription de Haguenau Wissembourg.

Marseille, 11 janvier. Les journaux le Peuple et l'Égalité parus ce soir, ne confirment pas la nouvelle donnée ce matin par la Jeune République, que MM. Lapalud et Pollio seraient battus à Monaco, et qu'un des deux aurait été tué.

L'Égalité annonce, au contraire, que la justice devra prononcer sur les coups échangés.

Le Peuple publie une lettre de M. Pollio reconnaissant qu'il commença par cracher à la figure de M. Lapalud, et qu'il le frappa de sa canne.

M. Lapalud rendit les coups à M. Pollio, en le frappant à la joue avec une canne plombée.

Constantinople, 11 janvier midi 45. On assure que la Porte maintient son opposition au sujet de la Commission internationale et du mode de nomination des gouverneurs. Il est possible, néanmoins, qu'on trouve une base d'entente sur la note Andrassy.

L'attitude de la Russie est réellement conciliante, mais, par contre, l'attitude de l'Allemagne n'est pas de nature à faciliter un accord.

La Conférence d'aujourd'hui sera très-importante. On espère encore que la conciliation se fera. Dans le cas où le résultat serait négatif, comme dans les précédentes séances, et si on n'entrevoit pas la possibilité d'une entente, alors les puissances prendraient un parti décisif.

Constantinople, 11 janvier, 6 heures 25 m. soir. A la séance de la Conférence tenue aujourd'hui, de longues explications ont été échangées entre les délégués ottomans et les plénipotentiaires européens.

On a constaté de nouveau l'existence de divergences entre les puissances et la Porte, les Turcs persistant à repousser, notamment l'intervention des puissances dans la nomination des gouverneurs généraux, ainsi que la création d'une commission internationale.

Les représentants des six puissances sont restés unis dans tout ce débat, et la séance a été levée sans qu'on ait pu arriver à aucune conclusion.

La prochaine séance aura lieu, lundi. L'opinion la plus répandue est que les plénipotentiaires Européens ne présenteront pas, lundi, un ultimatum, mais qu'ils feront à la Porte une nouvelle communication qui résumera d'une manière définitive les intentions des puissances; lui déclarant en même temps que cette communication est la dernière et demandant une réponse catégorique pour la séance suivante.

Si alors l'entente était reconnue impossible, les plénipotentiaires partiront.

On assure qu'à la séance d'aujourd'hui, M. de Werther, représentant de l'Allemagne, a déclaré, au nom de l'Allemagne, qu'il ne pouvait faire aucune concession nouvelle.

Contrairement à ce qu'on attendait, les Turcs n'ont pas présenté aujourd'hui à la conférence, le nouveau projet dont il avait été question, et qui devait se baser sur la note Andrassy.

Berlin, 11 janvier, soir. De l'ensemble des 327 élections pour le Reichstag, on ne connaît guère encore approximativement que 55. Ces sont généralement celles des grandes villes.

Parmi ces 55 on compte définitivement élus, quinze nationaux libéraux, trois progressistes, trois ultramontains, cinq démocrates socialistes, cinq aiséciens, un conservateur, un polonais.

Pour les 22 autres, il y aura lieu à scrutin de ballottage, dans lesquels figureront, 13 démocrates socialistes avec, en général, des minorités considérables. Les cinq députés aiséciens appartiennent au parti autonomiste et l'emportent sur les candidats du parti de la protestation et du parti ultramontain.

Le résultat définitif ne sera publié officiellement que dimanche à midi.

Vienne, 11 janvier. D'après une dépêche de Constantinople du 11 au matin, publiée par la Politische Correspondenz, plusieurs plénipotentiaires maintiennent la conviction acquise dans la dernière séance, que la

Porte est disposée à entrer en discussion

formelle sur les dernières propositions faites par la Conférence. Mais, cependant, les délégués turcs n'ont rien dit jusqu'ici qui confirme cette prévision.

Bucharest, 11 janvier. Une bande de Bachi-Bouzouks ayant passé le Danube dans la nuit du 8 janvier, surprit et pilla un poste roumain à huit lieues de Kallarassi. Deux soldats roumains sont morts des suites de leurs blessures. Cette violation de frontières cause une vive émotion en Roumanie.

Les faits de persécution contre les israélites, racontés par des journaux étrangers, sont complètement inexacts. Le préfet du district de Lfov a fait fermer seulement les établissements de deux israélites qui refusaient de se conformer aux lois générales du pays sur le commerce des boissons.

Berlin, 11 janvier. Le ressort de renseignements plus nouveaux, concernant le résultat du scrutin dans la 2^e circonscription de Berlin, qu'il y a ballottage entre M. de Foreckenbeck, libéral national (3135 voix), M. Klotz, progressiste (4230 voix) et M. Baumann socialiste (4,000 voix).

Londres, 11 janvier. Le bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre donne les résultats suivants : Augmentation Comptes particuliers 2.448.805 liv. Réserve des billets 137.680

Diminution Encaisse métallique 216.433 liv. Circulation 319.955 Compte du Trésor 1.830.283 Portefeuille 2.065.645

Proportion de l'encaisse aux engagements, 44 3/8.

Il est passé cette semaine, par le Bankers-Clearing House, pour 96 millions sterling de lettres de change et mandats.

Pendant la semaine correspondante de l'année dernière, il en était passé 93 millions sterling.

Il y a donc une diminution de 2 millions sterling.

Madrid, 11 janvier. La Gaceta de Madrid publie la loi sanctionnée par le roi, rétablissant toutes les garanties constitutionnelles, excepté en Navarre, en Biscaye, dans l'Aïora et dans le Guipuzcoa.

Madrid, 11 janvier 7 h. 30 s. Les journaux ministériels annoncent que le Conseil des ministres présidé par le roi, aujourd'hui, a décidé de nommer.

MM. Manuel Silveira, ministre des affaires étrangères, Calderón Collanté, ministre de la justice, et Martin Herrera ministre des colonies.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 12 janvier. Les députés de Paris, ont décidé d'avoir une entrevue avec le Maréchal, pour l'entretenir sur la question des grâces. Il est probable que cette entrevue aura lieu, lundi.

Le gouvernement a l'intention d'ailleurs, d'étendre ses mesures de clémence, et il est même question d'augmenter à cet effet, la Commission des grâces qui fonctionne à l'intérieur.

Paris, 12 janvier. Les députés du centre gauche ont ajourné à lundi, le renouvellement de leur bureau.

M. Boïan a dû questionner aujourd'hui, le ministre au sujet de la révocation Baillieu.

M. Martel assiste à la séance de la Chambre.

Constantinople, 12 janvier. On assure que les plénipotentiaires ont déclaré, la discussion sur les bases de la note Andrassy, inadmissible.

COMMERCE

Avis divers

Havre, 11 janvier. Deux heures. — Le ralentissement qui s'est manifesté, dès hier soir, dans les affaires en cotons, sur place, a été plus nettement accusé, ce matin, sous l'influence des avis de New-York, qui signalent de la baisse sur le terme.

Nos cours, néanmoins, restent très-rares, ici, pour le disponible; le tres-ord. New-Orléans est toujours coté fr. 85; le bas dito, fr. 82, et le tres-ordinaire, George, fr. 83.

A livrer, bien que les vendeurs ne pressent pas la vente, les cours sont cependant moins tendus qu'hier. Le low-mid. New-Orléans est nominal à fr. 87 50.

Quatre heures. — Notre marché aux cotons se ferme très-calme, vu les avis de baisse qui nous parviennent de Liverpool.

A livrer, l'on a coté, aujourd'hui, que 67 B. George fully-good-ordinary, par Israël, à fr. 79, et 108 N.-Orl. mid. à fr. 89.

Les ventes notées jusqu'à quatre heures vont, en somme, à 1,043 B., y compris : ces 175 B. à livrer; 418 B. des E.-Unis, disp.; à divers prix; 201 B. Dhollerah, à fr. 67 50, et 200 B. Oumra, à fr. 70.

A terme, les cours sont faibles. On n'a laissé que du low-mid. N.-Orléans sur mai à fr. 84 50.

En laines, on n'a coté, aujourd'hui, qu'une bagatelle d'une dizaine de balles B.-Ayres, saint, morceaux et ventres, détaillées, de 60 cent. à fr. 1 30 par kil.

Cours commerciaux de la Bourse de Paris.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes items like Huile de colza, Café, Sucre, etc.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE

Table with 4 columns: Species, Weight, Price, etc. Includes items like Bœufs, Vaches, etc.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

Table with 2 columns: Item and Price. Includes items like Certificat de sortie, Mécanisme, etc.

MARCHÉ AUX GRAINS DE LILLE

Table with 2 columns: Item and Price. Includes items like Froment, Seigle, etc.

BANQUE NATIONALE

Place Vendôme à Paris. Société Anonyme, capital: 4,000,000.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes items like Billet blanc, Billet macaou, etc.

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DU 11 JANV.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes items like Sucre ind. 88 degrés, etc.

COURS DES HUILES DE LILLE DU 11 JANVIER

Table with 2 columns: Item and Price. Includes items like Huile d'olive, Huile de colza, etc.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Capital 120,000,000. Agence de Roubaix et Tourcoing 15, rue de la Fosse-aux-Chênes.

Intérêts bonifiés aux déposants A vue en Comptes de Cheques 1 0/0 Bons à échéance de 3 à 6 mois 2 0/0

Refusez toute Contrefaçon. N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique Revalescière de Barry, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS. Rendue sans médecine, sans purgation et sans saignée, par la précieuse farine de Santé dite REVALESCIERE.

Du BARRY, de Londres. Remède à un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, psoriasis, glaires, vents, agueurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en gros

saïsse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, éourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, époussément, anémie, chlorose, tous désordres de la pituitre, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est, en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance.—83,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellan, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, par d'Angletierre, M. le docteur-professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. — N° 46,240 M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218: le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744: le docteur médecin Shorland, d'asthénisme et constipation. — N° 49,322: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.